



# VIE ÉTUDIANTE – VOYAGES INTERNATIONAUX

Bertrand Dupain, Directeur général par intérim

24 juin 2023



# Mise en situation

De 2008 à 2020, le Conseil scolaire francophone proposait aux élèves de la 12<sup>e</sup> année de ses écoles de participer à une expérience de voyage international.

Cette initiative avait pour objectifs généraux :

- Offrir aux élèves une expérience éducative hors du milieu scolaire ;
- Développer la construction identitaire des élèves ;
- Développer les compétences socioémotionnelles des élèves ;
- Développer les compétences de communication et de réflexion des élèves ;
- Développer la sécurité linguistique des élèves (principalement lors du voyage vers la France ) ;
- Sensibiliser les élèves à une nouvelle culture afin de développer leur conscience sociale.

Très rapidement, ces voyages rencontraient l'engouement des élèves. Alors qu'en 2014-15, seulement 65 élèves participaient ; en 2018-19 sur 196 élèves inscrits en 12<sup>e</sup> année au CSF, plus de 137 élèves déposaient une candidature, soit un taux de 70 %. La forte participation des élèves des écoles hétérogènes était à souligner.

Le 1<sup>er</sup> avril 2020, le bureau central du CSF annonçait sa volonté de mettre fin à ce projet. Le prétexte immédiat était la pandémie de COVID. Jamais, le dossier ne fut réouvert.

En 2022-23, l'école Victor-Brodeur relançait le projet. Cet établissement avait été le seul à signer un partenariat d'échange avec un établissement français dans le cadre de la convention éducative entre le rectorat de l'Académie de Nantes et le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique signé le 12 octobre 2018 sous l'égide des deux ministères de l'Éducation de la France et de la Colombie-Britannique.

Aujourd'hui, le directeur général par intérim propose de relancer cette initiative à l'ensemble de tous les élèves de 11<sup>e</sup> année du CSF dès l'année 2023-24.

N. B. Pour des raisons de calendrier, les élèves de 12<sup>e</sup> année de l'école Victor-Brodeur doivent être également inclus dans cette première édition.

# Critères d'élaboration

Plusieurs critères doivent impérativement encadrer la mise en œuvre de cette initiative.

## 1. Critères budgétaires

- a. Tous les élèves désireux de participer doivent le pouvoir. L'inaccessibilité en raison de difficultés budgétaires des familles ne peut être envisagée. Pour les aider à financer la part à la charge des familles, les établissements scolaires peuvent :
  - i. Recourir aux fonds d'abordabilité ;
  - ii. Recourir à des activités de financement ou d'autres moyens organisés par l'école ;
  - iii. Recourir à des subventions en provenance de l'APÉ ;
  - iv. Recourir à l'accueil d'un correspondant français dans le cadre d'un programme d'échange.
- b. Parce que le Conseil scolaire francophone est une institution publique et parce que l'initiative des voyages internationaux revêt un aspect éducatif, le CSF doit défrayer une partie substantielle des coûts de financement du projet. Il est nécessaire qu'à cet effet, le conseil scolaire planifie d'une année à l'autre un budget correspondant à la somme nécessaire envisagée.

## 2. Critères pédagogiques.

La tenue d'un voyage international ne peut s'envisager sans un volet pédagogique solide justifiant les coûts, mais également considérant cette initiative comme une délocalisation temporaire de la salle de classe

- a. Aspect linguistique : l'hébergement dans une famille d'accueil, grâce à notre partenariat avec l'académie de Nantes, pendant au moins une semaine a pour objectif de renforcer la sécurité linguistique de chaque élève.
- b. Aspect culturel et académique : l'élaboration d'un programme de visite mettant l'accent sur l'apport et l'influence du Canada à travers le monde est essentielle. Il requiert également la nécessité d'un travail préparatoire de chaque élève et une présentation.
- c. Aspect compétences essentielles : le déplacement et la vie en groupe ainsi que la délocalisation dans un environnement différent imposent aux élèves à se découvrir et à trouver des réponses à des situations jusqu'alors, pour eux, inusitées. Cet aspect revêt une importance essentielle pour les élèves qui pour certains d'entre eux entameront prochainement la suite de leur éducation hors et loin du foyer familial.

### 3. Critères communautaires

La tenue d'un voyage international a également pour objectif de mettre en contact des élèves de différentes écoles du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. À l'encontre de certaines provinces, les francophones de la province ne sont que très rarement regroupés en foyers culturels et linguistiques historiques. Le manque de cette structure laisse généralement les jeunes apprenants isolés et dépendants du système scolaire. Le CSF multiplie les initiatives afin de créer des liens entre eux, comme le partenariat avec le Conseil jeunesse, les camps de leadership, la collation des grades, etc. La tenue d'un voyage international s'ajouterait à cette volonté de créer une communauté francophone vibrante au niveau de la province.

# Voyage en France – École Victor-Brodeur

Du 8 au 22 mars 2023, l'école Victor-Brodeur organisait un voyage international.

1. [Programme du voyage](#)
2. [Présentation en image](#)
3. [Témoignage d'une participante](#)

# Voyage à l'intérieur du Canada

À la suite de la volonté exprimée par le directeur général par intérim de relancer l'initiative de voyages internationaux, le service de l'éducation secondaire et IB propose un projet mettant en relation les établissements secondaires du CSF avec des établissements de l'Ontario francophone.

Outre les mêmes avantages que ceux exposés dans la première partie au sujet des voyages internationaux, ce projet présenterait deux grands atouts supplémentaires.

- Découvertes d'une autre francophonie canadienne ;
- Coûts moins importants que ceux occasionnés par un voyage à l'extérieur du Canada (France, Nouvelle-Calédonie).

Ce projet s'adapterait parfaitement aux écoles du programme IB du CSF puisque les établissements en relation seraient des établissements proposant un programme du diplôme du Baccalauréat International.

# Conclusion

**Rationnel** : Parce que la tenue d'un voyage international représente un enrichissement indéniable à la consolidation du programme éducatif francophone de la Colombie-Britannique, le directeur général par intérim recommande que :

**Recommandation** : Le Conseil d'administration du CSF approuve la tenue d'un voyage international pour les élèves de la 11<sup>e</sup> année pour les trois prochaines années, répondant à des critères budgétaires, pédagogiques et communautaires précis et en corrélation avec les politiques d'inclusion, d'équité et de sorties éducatives culturelles et sportives des élèves du CSF.

## Informations supplémentaires

- 1) Le 20 mai 2023, le directeur général par intérim approchait l'agence de voyages l'ACE Travel afin d'obtenir un devis pour un voyage de 50 élèves et accompagnateurs (3) du 3 au 14 octobre 2023 (10 jours).

Ce devis correspondait aux coûts d'un voyage sans escale de Vancouver à Paris, aller-retour, par la compagnie Air France.

<b>Transport</b>	585,00 \$
<b>Taxe</b>	816,66 \$
<b>Coût d'agence</b>	50,00 \$
<b>Élèves et accompagnateur</b>	X 50
<b>TOTAL</b>	<b>72 588.00 \$</b>

2) Le 8 mars 2023, dans le cadre du voyage d'échange entre l'école Victor-Brodeur et le Lycée St Marie du Port, la compagnie d'autocars Nombalais, Mobilité, émettait un devis pour le trajet de Paris Charles de Gaule aux Sables-d'Olonne pour 30 passagers.

<b>Montant HT</b>	1971,82 €
<b>TVA 10 %</b>	197,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>2169,00 €</b>

NB Taux de change au 10 juin 2023 2169 € = 3109,70 \$

- 3) Le 10 février 2023, dans le cadre du voyage d'échange entre l'école Victor-Brodeur et le Lycée St Marie du Port, la compagnie d'autocars Nombalais, Mobilité, émettait un devis pour une sortie pédagogique d'une distance de 220 km, aller et retour pour 30 passagers.

**Montant total TTC (TVA à 10 % inclus) 845,00 €**

NB Taux de change au 10 juin 2023, 845 € = 1211,48 \$

NB<sub>2</sub> Au moins deux sorties pédagogiques peuvent être envisagées. Soit un total de 2422,96 \$ (somme à laquelle doivent s'ajouter les frais d'entrée d'environ 500 \$ total).

- 4) Durant le voyage, parce que les frais de logement et de nourriture sont à la charge des familles d'accueil (canadienne et française), seulement deux repas seraient de la responsabilité de l'organisateur soit  $20 \$ \times 50 \text{ participants} \times 2 = 2000 \$$ .

Récapitulatif (pour 50 participants)

<b>Transport aérien</b>	72 583.00 \$
<b>Transport autocar (X2)</b>	6 219.40 \$
<b>Transport autocar (X4)</b>	4 845.92 \$
<b>Coûts d'entrée</b>	500,00 \$
<b>Coûts pour repas</b>	2 000.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>86 148.32 \$</b>

## Recommandations

1. Rationnel : Parce que la mission et la vision du CSF encourage les échanges entre les membres de la Francophonie mondiale et parce que la sécurité linguistique des élèves du Conseil scolaire francophone est un aspect essentiel dans la construction identitaire, le directeur général par intérim recommande que :

Résolution : Le Conseil d'administration mandate la direction générale du CSF à instaurer des conditions d'échange entre les établissements du CSF et ceux de l'Académie de Nantes ou de l'Académie de Nouvelle Calédonie (partenaires du CSF).

2. Rationnel : Parce que l'organisation de voyages demeure la responsabilité des établissements scolaires, le directeur général par intérim recommande que :

Résolution : Le Conseil d'administration mandate la direction générale du CSF (ou un représentant) d'accompagner financièrement et logistiquement les établissements scolaires du CSF dans la réalisation des voyages d'échanges.

N. B. En raison de la situation budgétaire du CSF, cette résolution peut être reportée au moins d'une année.